

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN**

À la session ordinaire du Conseil Municipal tenue le 1^{er} février 2021 à 19h00, à laquelle sont présents par téléconférence Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey et Monsieur le conseiller Bernard Carey et par vidéoconférence Messieurs les conseillers François Cusson, Éric Bissonnette siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Guy Gravel présent par vidéoconférence et formant quorum selon des dispositions du Code municipal.

Absence : Madame la conseillère Patricia McCollough

M. Pierre Bell, Directeur général, est aussi présent et note les minutes.

Également 10 citoyens assistent à la séance

Cette séance se tient par téléconférence et vidéoconférence

1. OUVERTURE DE LA SESSION

RÉSOLUTION 018-02-2021

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette

ET RÉSOLU QUE la session soit ouverte à 19h05 par le président du Conseil.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 019-02-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Monsieur le conseiller Bernard Carey

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté ;

ADOPTÉE à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 11 janvier 2021
4. **CORRESPONDANCE**
 - 4.1 Recensement de la population de 2021
 - 4.2 Lettre de remerciement du CAB
 - 4.3 Courriel du Commissaire à l'intégrité Municipal et aux enquêtes
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Règlement numéro 345-20 code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité d'Abercorn
 - 5.3 Règlement numéro 346-20 concernant la régie interne du conseil
 - 5.4 Entente SPA des Cantons
 - 5.5 Emploi été Canada
 - 5.6 Dossier Guilbault vs Abercorn
 - 5.7 Offre d'achat du lot 6 316 574
 - 5.8 Entente avec Tente Méchoui et Plus – cantine été 2021
 - 5.9 Embauche Mme. Hélène Trahan

6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE**

7. **AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT**
 - 7.1 Dépôt du rapport de l'Inspecteur
 - 7.2 Avis de motion concernant la révision du Règlement de composition du CCU (R-157)
 - 7.3 Nomination des membres du CCU

8. **VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Achat trailer
 - 8.2 Transfert de contrat – Balayage de rue

9. **LOISIR CULTURE ET PATRIMOINE**
 - 9.1 Comité du patrimoine – Nomination des membres provenant de l'ACPA
 - 9.2 Commission des loisirs - dépôt du PV du 21 janvier 2021
 - 9.3 Commission des loisirs - Approbation du Code d'éthique
 - 9.4 Commission des loisirs - Approbation du Fest'hiver

10. **VARIA**
11. **PÉRIODES DE QUESTIONS**
12. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

* * * * *

3. PROCÈS VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 01 février 2021 RÉSOLUTION 020-02-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier soit et est adopté

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCE

4.1 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

M. le maire fait la lecture et invite les citoyens a participé au recensement 2021.

4.2 LETTRE DE REMERCIEMENT DU CAB SUTTON POUR LE DON DE LA MUNICIPALITÉ

4.3 COURRIEL DU COMMISSIONNAIRE À L'INTÉGRALITÉ MUNICIPALE ET AUX ENQUÊTES;

- le commissaire accuse réception du rapport reçu le 27 janvier 2021
- le commissaire prend note des correctifs apportés concernant la cession de biens municipaux
- le commissaire considère le dossier clos

5. ADMINISTRATION

5.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER RÉSOLUTION 021-02-2021

COMPTES À PAYER - 31 JANVIER		
NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<i>Aquatech</i>	<i>Traitement des eaux usées / gestion installations distribution eau potable / échantillonnage réseau eau potable</i>	2 036,73
<i>Formiciel</i>	<i>Compte de taxes</i>	127,91
<i>Gestim</i>	<i>Services inspection</i>	1 551,47
<i>Groupe CT</i>	<i>Copies facturables</i>	250,06
<i>Install Elect Quilliams</i>	<i>Appel service (puit)</i>	303,53
<i>Medial</i>	<i>Mutuelle FQM Prévention</i>	266,51
<i>Petro Coulombe</i>	<i>Huile à fournaise</i>	439,05
TOTAL		<u>4 975,26\$</u>
COMPTES DÉJÀ PAYÉS 31 JANVIER		
NOM	DESCRIPTION	MONTANT
<i>Axion</i>	<i>Internet</i>	114,92
<i>Ass Directeurs Mun</i>	<i>Renouvellement cotisation annuel</i>	959,13
<i>Beauregard Hélène</i>	<i>Ménages et remboursement facture</i>	175,38
<i>Bell Pierre</i>	<i>Salaire directeur général</i>	1 443,79
<i>Bissonnette Eric</i>	<i>Rémunération conseiller/allocation internet</i>	316,85
<i>Carey Bernard</i>	<i>Rémunération conseiller/allocation internet</i>	316,85
<i>Carey Donald</i>	<i>Déneigement routes locales</i>	13 784,21
<i>CIBC</i>	<i>Dépense bureau</i>	148,32
<i>Cote Gail</i>	<i>Salaire commis comptable</i>	1 085,61
<i>Cusson François</i>	<i>Rémunération conseiller/allocation internet</i>	316,85
<i>Gravel Guy</i>	<i>Rémunération maire/allocation internet/allocation cellulaire</i>	774,60
<i>Hydro Québec</i>	<i>Électricité</i>	744,78
<i>Int Communication</i>	<i>Site web</i>	57,43
<i>Lafreniere Monique</i>	<i>Commis bureau</i>	219,70
<i>Lefebvre Macey Margaret</i>	<i>Rémunération conseillère</i>	296,85
<i>McCollough Patricia</i>	<i>Rémunération conseillère/allocation internet</i>	256,85
<i>PG Solutions</i>	<i>Contrat entretien 2021</i>	4 938,18
<i>Receveur Général</i>	<i>Retenus à la source (octobre à décembre)</i>	3 570,85
<i>Revenu Québec</i>	<i>Retenus à la source (octobre à décembre)</i>	9 666,92

Ville Dunham	Enlèvement matières organiques, ordures et matières recyclables	3 868,83
TOTAL		43 056,90\$

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson
ET RÉSOLU que la liste des comptes à payer soit accepté

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2 ADOPTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 345-20 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ D'ABERCORN

– POINT REPORTÉ

5.3 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 346-20 CONCERNANT LE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL : (Adoption du règlement 346.20 concernant la Régie interne du Conseil)

RÉSOLUTION 022-02-2021

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Cusson, appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette

ET RÉSOLU que le règlement 346-20 concernant la Régie interne du conseil soit adopté

ADOPTÉE à l'unanimité

5.4 ENTENTE SPA DES CANTONS

RÉSOLUTION 023-02-2021

CONSIDÉRANT que l'entente actuelle a pris fin le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement pour les services de SPA des Cantons pour une période de 5 ans ;

CONSIDÉRANT que c'est un contrat pour les services à la carte ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU que la municipalité renouvelle l'entente relative à la gestion de contrôle animalier sur le territoire d'Abercorn

ET d'autoriser la direction générale à signer ladite entente

ADOPTÉE à l'unanimité

5.5 EMPLOI ÉTÉ CANADA

RÉSOLUTION 024-02-2021

CONSIDÉRANT que la municipalité veut exécuter plusieurs tâches d'entretien en 2021 tel que nettoyage et peinture de bâtiments et de mobilier urbain;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral offre un programme d'emploi étudiant;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse une demande au programme d'emploi étudiant afin d'obtenir une subvention pour l'emploi d'un étudiant pour l'été 2021

ADOPTÉE à l'unanimité

5.6 DOSSIER GUILBAULT VS ABERCORN

RÉSOLUTION 025-02-2021

CONSIDÉRANT que lors des travaux de remplacement du ponceau Tweed, il a été découvert que le réseau d'égout passe sur la propriété de M. Guilbault; **CONSIDÉRANT** qu'après discussion avec M. Guilbault, il y a eu entente selon laquelle la municipalité s'engageait à;

- Faire un dalot pour diriger l'eau vers le ruisseau et éviter l'érosion sur le terrain de M. Guilbault;
- Adoucir la pente de son terrain en bordure de la rue,
- Planter un arbre,
- Remettre une compensation monétaire de \$ 1,000

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés par la municipalité et que la compensation doit être versée lors de la signature de la servitude chez le notaire;

CONSIDÉRANT que l'acte préparé par la notaire Me Benjamin, est prêt pour la signature depuis septembre 2020;

CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre par vidéoconférence tenue le 18 janvier 2021, M. Guilbault demande un remboursement de frais de \$ 1276.24, et ce sans engagement de sa part de signer la servitude;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de rembourser les frais de \$ 1276.24 à M. Guilbault en autant qu'il signe la servitude de passage sur sa propriété,

ET RÉSOLU QUE cette offre est finale et d'accorder à M. Guilbault jusqu'au 15 février 2021 pour l'acceptation de l'offre.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.7 OFFRE D'ACHAT DU LOT 6 316 574

RÉSOLUTION 26-02-2021

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Abercorn désire vendre les terrains qu'elle a déclaré excédentaires,

CONSIDÉRANT qu'un appel de proposition pour la vente des terrains a été fait ;

CONSIDÉRANT qu'une offre conforme a été déposée par M. Pascal Corbeil et Mme Mélissa Campeau au montant de \$65 231.57 plus taxes

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Bernard Carey appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU QUE de procéder à la vente du terrain #2, lot 6 316 574 à M. Pascal Corbeil et Mme Mélissa Campeau au montant de \$65 231.57 plus taxes, **soit \$75 000.**

ET RÉSOLU d'autoriser le Maire et la Direction générale de signer l'entente énonçant les conditions et obligations de la Municipalité et de l'acquéreur

ET RÉSOLU d'autoriser le Maire et la direction générale de signer tous les documents pour compléter cette transaction

François Cusson	Pour	Conseiller siège # 4	Vacant
Patricia McCollough	Absente	Margaret Lefebvre- Macey	Pour
Bernard Carey	Pour	Eric Bissonnette	Contre

ADOPTÉE à la majorité

5.8 ENTENTE AVEC TENTE MECHOUINET PLUS (TMP) – CANTINE ÉTÉ 2021

RÉSOLUTION 27-02-2021

CONSIDÉRANT que TMP a offert les services de cantine au village en 2020 et qu'il désire le refaire en 2021;

CONSIDÉRANT que TMP veut mettre en place des infrastructures plus permanentes pour l'approvisionnement en eau et électricité, et qu'il est prêt à payer les coûts pour les mettre en place;

CONSIDÉRANT que la municipalité va payer les frais pour le branchement à la boîte électrique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU d'autoriser TMP à tenir une cantine dans le village pour l'été 2021 en s'assurant que TMP obtienne la permission de All Anglican Church.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.9 EMBAUCHE DE MADAME HÉLÈNE TRAHAN

RÉSOLUTION 028-02-2021

CONSIDÉRANT que la municipalité a des besoins pour les tâches cléricales et administratives à raison d'une journée par semaine;

CONSIDÉRANT que la personne présentement dans le poste doit s'absenter pour une certaine période;

CONSIDÉRANT que Mme Hélène Trahan a été rencontrée par la direction générale et celle-ci recommande son embauche;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette
ET RÉSOLU d'embaucher Mme Hélène Trahan pour le poste de commis de bureau temporairement jusqu'au retour de Mme Lafrenière
ADOPTÉE à l'unanimité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE

7. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR

Il n'y a aucun permis d'émis pour le mois de janvier 2021.

7.2 AVIS DE MOTION CONCERNANT LA RÉVISION DU RÈGLEMENT DE COMPOSITION DU CCU (R-157)

PAR LA PRÉSENTE, AVIS EST DONNÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey que la motion sera adoptée ultérieurement

7.3 NOMINATION DES MEMBRES DU CCU

RÉSOLUTION 029-02-2021

CONSIDÉRANT que le règlement de composition du CCU (R-157) exige que les membres soient renommés aux 2 années;

CONSIDÉRANT que les mandats actuels sont expirés pour Messieurs Robert Nadeau; Denis Rozon; Normand Bleau;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette

ET RÉSOLU de reconduire les mandats pour une période de 2 ans

ADOPTÉE à l'unanimité

8. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

8.1 ACHAT TRAILER

RÉSOLUTION 030-02-2021

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu plusieurs prix, variant entre \$9,300 et \$ 22,000;

CONSIDÉRANT qu'il reste quelques détails techniques à confirmer pour compléter la comparaison des prix;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson appuyé par Monsieur le conseiller Bernard Carey

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale et le conseiller Éric Bissonnette de finaliser l'étude des soumissions,

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale de faire l'acquisition du trailer en s'assurant de respecter le montant maximal de \$15,000.00 taxes incluses

ADOPTÉE à l'unanimité

8.2 TRANSFERT DE CONTRAT- BALAYAGE DE RUE

RÉSOLUTION 031-02-2021

CONSIDÉRANT que l'appel d'offre 2020-01 mandait la firme service Valoplus inc. pour le balayage de rues pour les années 2020 et 2021;

CONSIDÉRANT que Service Valoplus inc. a vendu ses équipements à Excavations G.A.L.Inc;

CONSIDÉRANT qu'Excavations G.A.L.Inc accepte de poursuivre le contrat aux mêmes conditions;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU de transférer le contrat à Excavations G.A.L.Inc. pour l'année restant au contrat

ADOPTÉE à l'unanimité

9. LOISIR CULTURE ET PATRIMOINE

9.1 COMITÉ DE PATRIMOINE - NOMINATION DES MEMBRES PROVENANT DE L'ACPA

RÉSOLUTION 032-02-2021

CONSIDÉRANT que lors de la création du conseil du patrimoine, la municipalité demandait à l'ACPA de nommer deux membres à celui-ci;

CONSIDÉRANT que l'ACPA a proposé les noms de Mme Agathe Frenette et M. Michel Marcouiller;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Éric Bissonnette, appuyé par Monsieur le conseiller François Cusson

ET RÉSOLU de nommer Mme Agathe Frenette et M. Michel Marcouiller au conseil du Patrimoine

ADOPTÉE à l'unanimité

9.2 COMMISSION DES LOISIRS- DÉPÔT DU PV DU 21 JANVIER 2021

Monsieur le conseiller François Cusson dépose le procès-verbal ; de la rencontre de la commission des loisirs tenue le 21 janvier 2021.

9.3 COMMISSION DES LOISIRS – APPROBATION DU CODE D'ÉTHIQUE RÉSOLUTION 033-02-2021

CONSIDÉRANT que la municipalité veut s'assurer que les bénévoles puissent travailler dans un environnement agréable et respectueux, et que les valeurs de la municipalité soient respectées,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Cusson, appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette

ET RÉSOLU d'approuver le Code d'éthique pour les bénévoles

ADOPTÉE à l'unanimité

9.4 COMMISSION DES LOISIRS – APPROBATION DU Fest'hiver RÉSOLUTION 034-02-2021

CONSIDÉRANT que les consignes sanitaires de la COVID-19 permettent certaines activités extérieures;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire que le Fest'hiver soit tenu cet hiver

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Cusson, appuyé par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette;

ET RÉSOLU que le Fest'hiver soit tenu samedi le 20 février 2021

ADOPTÉE à l'unanimité

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens posent des questions aux élu(e)s sur différents sujets.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 035-02-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey, appuyé par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19H55

ADOPTÉE à l'unanimité

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions mentionnées ci-dessus.

RATIFICATION

Pierre Bell
Directeur général

Guy Gravel
Maire